

Compte Rendu de réunion du Comité

CR03 – 24 mars 2025

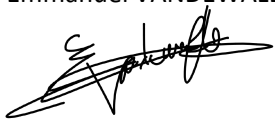
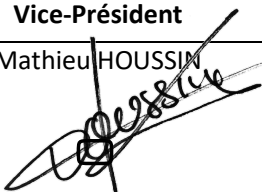
Participants :

COMITE

Prénoms	NOMS	Fonctions Statutaire	Commissions	Présence
Julie	BECQUET		Sportive	Présent
Thierry	BOURDIS	Président Commission Sportive	Sportive - Terrain	Présent
Philippe	CARON	Trésorier	Administratif	Présent
Alain	CELLIER		Sportive	Excusé
Marc Olivier	GRASTEAU		Secrétaire adjoint	Présent
Mathieu	HOUSSIN	Vice-Président	Jeunes - Communication - Animation	Présent
Brigitte	LAMS		Animation (Dames)- Sportive - Communication	Excusé
Michel	LEIGNEL	Président	Jeunes – Animation – Sportive (SCO)	Excusé
Jean-Marc	PICARD		Paragolf	Excusé
Stéphane	TELLIER		Débutants - Paragolf	Présent
Emmanuel	VANDEWALLE	Secrétaire	Débutants – Sportive (By Trophy)	Présent
Jean-Noël	WULLUS		Sportive (CIS) Animation - Jeunes	Excusé

EXPLOITANT

Mathieu	GUILLAUME	Directeur	Excusé
---------	-----------	-----------	--------

Secrétaire	Vice-Président
Emmanuel VANDEWALLE 	Mathieu HOUSSIN 



Ordre du jour

1.	Validation CR 01 et 02	3
2.	Organisation grand prix.....	3
3.	Tarif des droits de jeu :.....	4
4.	Quel financement pour les lots ?.....	4
5.	Questionnaire CUD	5
6.	Points divers :	5
7.	Ecran club house	6
8.	Date prochaine réunion	6

1. Validation CR 01 et 02

La validation des deux premiers comptes rendus est reportée à la prochaine réunion.

2. Organisation grand prix

Une première réunion du comité d'organisation a eu lieu le mardi 11 mars, organisée par Hervé Cornette.

Les membres de l'AS seront sollicités pour intervenir sur les postes suivants :
Starter / Recording / Commissaires / Achat des trophées.

Ces postes ont été répartis de la manière suivante :

- Starter : Stéphane Tellier et Mathieu Houssin
- Recording : Marc-Olivier Grasteau et Emmanuel Vandewalle
- Commissaires : Michel Leignel va s'occuper du recrutement
- Trophées : Julie Becquet

Une réunion préparatoire sera prochainement organisée pour le starter et les commissaires.

Thierry Bourdis ne trouve pas justifié que ce soit à l'AS de financer l'achat des trophées alors que l'as contribue déjà grandement à l'organisation par un apport humain important sur les postes clés.

Il faudrait que pour les grand prix futurs les frais d'organisation soient entièrement à la charge de l'exploitant (Blue-Green).

Mathieu Houssin demande quel index maximum est retenu pour le grand prix.
Il est difficile de le dire précisément car cela dépend du nombre d'inscrits.

Y-aura-t-il des wild cards ? Lors des éditions précédentes quelques invitations ont été accordées à des jeunes du club (Index compris entre 10 et 15), c'est au directeur du golf à en faire la demande.

Thierry Bourdis propose qu'une banane et une bouteille d'eau soient fournies aux joueurs.

Mathieu Houssin propose qu'une chasuble soit donnée aux commissaires, starters et arbitres afin que ceux-ci soient aisément identifiables. (Avec une inscription « Association Sportive » ou « Staff »).

Combien en faut-il ? Thierry Bourdis estime qu'une dizaine devrait suffire.

3. Tarif des droits de jeu :

Lors de la dernière réunion les tarifs suivants ont été votés : 7€ pour les membres AS, 15€ pour les autres joueurs.

Cependant, par rapport aux statuts de l'AS, ce n'est pas possible car le tarif pour les joueurs non-membres de l'AS ne peut excéder le double de celui des membres de l'AS.

Donc les tarifs retenus sont les suivants : 7€ pour les membres de l'AS, 14€ pour les autres joueurs.

Il sera nécessaire de communiquer sur l'augmentation des droits de jeu.

4. Quel financement pour les lots ?

On ne peut pas se contenter du résidu des droits de jeu, une fois le prix du cocktail déduit (7€ par joueur). Cela ne permettrait pas de doter de manière satisfaisante les compétitions. Il faut donc investir à partir du budget de l'AS.

Philippe Caron estime que l'on peut raisonnablement consacrer 250 € par compétition pour l'achat de lots.

Certaines difficultés en termes de choix et d'idées de lots sont également évoquées.

De manière plus générale, il conviendra, lors d'une prochaine réunion, d'organiser de manière précise les rôles de chacun (Préparation de la compétition et organisation des départs dans RMS9, recording, achat des lots, ...)

La facturation du cocktail de la part de bluegreen est également évoquée. Celle-ci doit être effectuée en fonction du nombre d'inscrits et non pas du nombre de personnes présentes.

5. Questionnaire CUD

Mathieu Houssin revient sur le questionnaire transmis par la CUD dans le cadre de la prochaine attribution de la gestion du golf.

Il est convenu que chacun en fasse une lecture attentive et précise afin d'annoter les points qui semblent importants. Ce travail préalable sera mis en commun lors d'une prochaine réunion.

Celle-ci est prévue au cours de la semaine du 7 avril. La date sera précisée après un sondage « WhatsApp » envoyé par Emmanuel Vandewalle.

Stéphane Tellier se propose pour réceptionner les documents de chacun et synthétiser les réponses.

6. Points divers :

- Compétition des pigeons : Est-il judicieux d'organiser la compétition et de reverser les droits de jeu à l'association des pigeons ?

Après discussion, il est envisagé que :

- Si l'AS perçoit tout ou partie des droits de jeu (Pas de reversement ou reversement partiel des droits de jeu), nous organiserons la compétition
- Si l'AS ne perçoit rien (Reversement total des droits de jeu), c'est Blue-green qui organisera la compétition.

Cette question sera à aborder lors de la prochaine réunion.

- La prochaine compétition (Coupe du carnaval) est annulée en raison du faible nombre d'inscrits (Seulement 2 le 24 mars).

7. Ecran club house

Il a été constaté que l'écran placé dans le club-house servait de support pour des publicités au bénéfice de Blue-green.
Or ce matériel a été financé et reste la propriété de l'AS. Il nous paraît donc inapproprié que blue-green l'utilise à cette fin sans accord préalable de l'AS.

8. Date prochaine réunion

Celle-ci sera déterminée après le sondage « WhatsApp » qui sera envoyé très prochainement.